

Résidus ultimes dans les hôpitaux de Québec : analyse et recommandations

31 mai 2021

Dans le cadre du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Florence Côté

Présidente - Association des médecins résidents du Québec (AMReQ)

Médecin résidente en microbiologie médicale et infectiologie clinique



1. La gestion des matières résiduelles (GMR) dans les hôpitaux de Québec

Il est primordial d'obtenir des données claires et d'apporter des changements concrets dans la GMR des aires communes, dans l'utilisation de la vapeur de l'incinérateur et dans la gestion des déchets biomédicaux.



Obtenir des données claires pour cibler des objectifs précis

Recommandation 1.

Que le MSSS produise un Plan d'action de développement durable 2021-2025 mettant en place deux actions concrètes pour la gestion des matières résiduelles dans les établissements de santé :

- Le développement d'indicateurs sur la gestion des matières résiduelles, par secteur d'activité.
- La création de communautés de pratiques au sein des établissements de santé et des structures du MSSS pour favoriser la mise en commun des meilleures pratiques et stratégies de réduction des résidus ultimes.

Standardiser et systématiser la gestion des matières résiduelles en dehors des cafétérias



Recommandation 2.

Que les hôpitaux soient munis de bacs de recyclage en nombre suffisant sur les étages, dans les bureaux et dans les espaces communs. Que le recyclage concerne le papier, le carton, le plastique et le métal. Que des mesures de contrôle soient mises en place afin que la collecte des matières recyclables soit arriérée avec les centres de tri et les infrastructures de la Ville de Québec.

Deux améliorations possibles dans les cafétérias des hôpitaux

- **Recommandation 3.**
Que les établissements de santé entament dès maintenant les travaux de préparation en lien avec la mise en place de réceptacles à compost dans les cafétérias et les aires de repas, afin que les hôpitaux de Québec deviennent des leaders en matière de gestion des résidus alimentaires dès la mise en service du centre de biométhanisation de la Ville de Québec en 2022.
- **Recommandation 4.**
Que l'Hôpital Saint-François d'Assise mette en place une entente de redistribution des surplus de nourriture aux organismes caritatifs du territoire comme La Tablee des Chefs. Que les centres hospitaliers de la ville de Québec évaluent le besoin et la possibilité de redistribuer les ingrédients non transformés.

Pour les résidus ultimes incinérés : la valorisation de la vapeur ne doit pas servir d'excuse



Recommandation 5.

Que l'utilisation du réseau de vapeur provenant de l'incinérateur de la Ville de Québec dans le cadre de l'alimentation énergétique du NCH respecte de façon absolue les conditions émises par la Direction de santé publique de la région de la Capitale-Nationale :

- ❑ Respecter les normes d'émissions environnementales;
- ❑ Procéder à un audit externe des procédés d'épuration des gaz;
- ❑ Procéder à une analyse par un organisme ou une firme externe indépendante des impacts environnementaux de l'incinération;
- ❑ Procéder à une analyse de l'utilisation actuelle et future de l'incinérateur dans le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR);
- ❑ Soumettre un plan de communication structurant;
- ❑ Pour le CHU de Québec : maintenir en fonction une centrale énergétique autonome pouvant combler les besoins du site hospitalier indépendamment de l'approvisionnement en vapeur.

Un mot sur les déchets biomédicaux

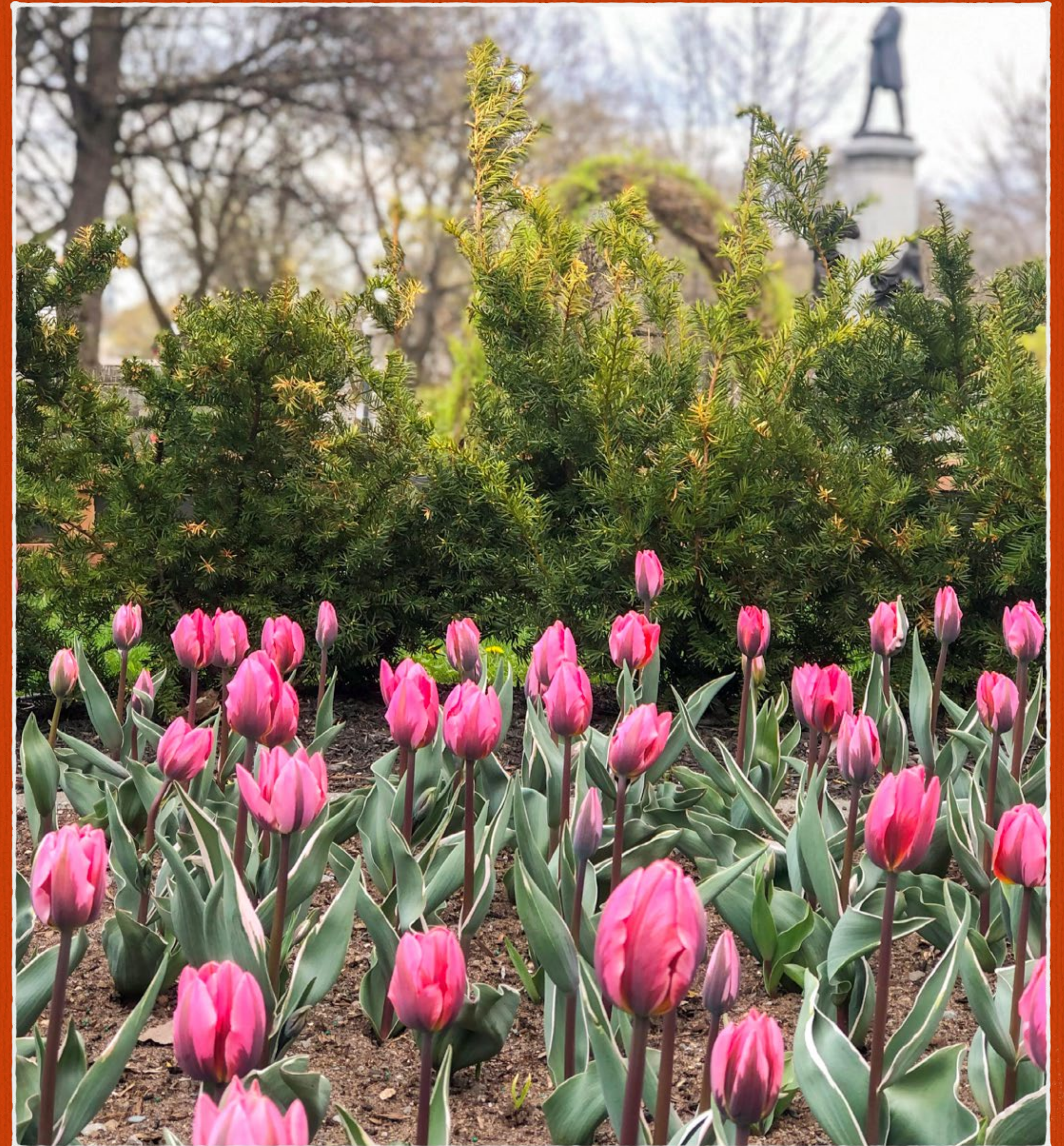
Recommandation 6.

Que le Plan d'action en développement durable 2021-2025 du MSSS s'inscrive dans la continuité du travail amorcé en 2016-2020 en matière de diminution de l'utilisation et de la dépendance au matériel à usage unique, notamment en édictant des indicateurs de suivi et en favorisant la mise en place de cibles de réduction de l'utilisation du plastique à usage unique dans chacun des établissements de santé.

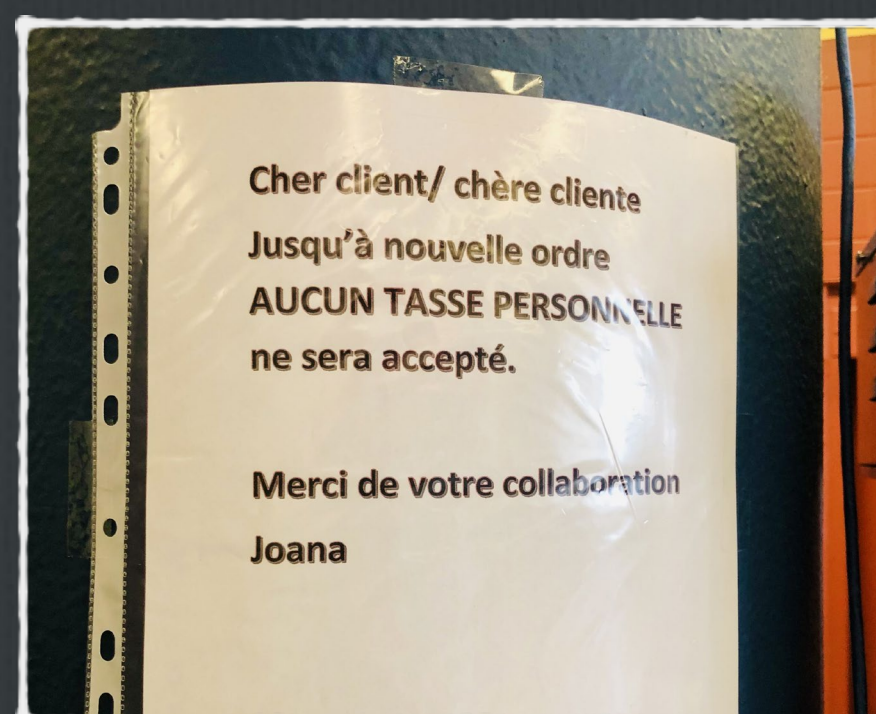


2. Remettre les pendules à l'heure à l'ère de la COVID-19

De la cafétéria aux soins des patients : le virage nuisible vers l'usage unique



Appliquer les connaissances sur la transmission de la maladie à l'utilisation des matières réutilisables dans les services alimentaires des institutions hospitalières



Recommandation 7.

Que les cafétérias et casse-croûtes des établissements de santé de la Ville de Québec réintroduisent rapidement des ustensiles lavables et facilitent l'utilisation des tasses personnelles réutilisables.

Instaurer à court et long terme un processus efficace de récupération des masques de procédures et N95

Recommandation 8.

- Que le MSSS évalue l'utilité, la rentabilité et la pertinence de recycler les masques de procédure au Québec.
- Que l'INSPQ revoie ses directives relativement à la réutilisation et la désinfection des masques N95 pour encourager, dans une perspective écoresponsable, les établissements de santé de la Ville de Québec à utiliser le procédé prévu pour désinfecter et remettre en circulation les masques N95 de chaque employé, même en l'absence de pénurie.
- Que dans les milieux de soins à haut débit d'utilisation des masques N95, les employés soient encouragés à effectuer une rotation et une réutilisation de leur masque N95.

En tant que professionnels de la santé, les membres de l'AMReQ connaissent les impacts de la gestion des matières résiduelles et de la gestion de notre environnement sur la santé des populations.

Les problèmes sont multiples, mais les solutions existent.